

AVIS AUX RIVERAINS



AVENUE SAINTE-MARIE

Nos réf. OB/ED – DTO – 2021 – 1575-D

Le **30 AVR. 2021**

Chère Madame, Cher Monsieur,



CHAVILLE

Je vous informe qu'à partir **du 10 mai 2021 et pour une durée de 10 semaines**, des travaux de réfection de la voirie vont être réalisés avenue Sainte-Marie.

Les travaux vont consister à :

- **Rénover l'ensemble des revêtements de la chaussée et des trottoirs**
- **Remplacer les bordures béton en granité**
- **Aménager un dispositif ralentisseur de type plateau traversant, au droit de la crèche La Chaloupe**

Pendant la période de ce chantier, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens, les dispositions suivantes seront prises :

- Pendant la durée des travaux préparatoires, ainsi que la mise en œuvre du tapis de chaussée, la **circulation des véhicules sera interdite** à l'exception des services de secours, **entre 8h00 et 17h00 sauf les week-ends**, suivant l'avancement des travaux ;
- Le stationnement des véhicules sera interdit sur l'ensemble de la voie suivant l'avancement des travaux ;
- La continuité du cheminement piéton sera assurée en permanence.

Vous pourrez vous référer aux arrêtés de police qui seront affichés dans l'emprise du chantier vous décrivant les conditions de stationnement et de circulation pendant la durée des travaux.

Préalablement à l'ensemble de ces travaux, le repérage par marquage au sol des réseaux enterrés situés sous la chaussée et les trottoirs sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur. Ce dernier a pour objet d'identifier précisément ces réseaux afin d'éviter de les endommager dans le cadre de notre opération de travaux.

Consciente des nuisances occasionnées, l'entreprise en charge de la réalisation de ces chantiers a été sensibilisée afin que l'ensemble de ces travaux soient réalisés dans les meilleures conditions de sécurité et de confort.

Le service voirie de l'Intercommunalité Grand Paris Seine Ouest et le Maître d'œuvre en charge de ces travaux se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Vous pouvez les joindre aux numéros suivants :

Maître d'Ouvrage : Intercommunalité Grand Paris Seine Ouest – Madame Ophélie BOUNPRASEUTH, Chargée d'opérations voirie – Tél : 06.29.18.14.84

Maître d'Œuvre : Cabinet MERLIN – Monsieur Timothée DIERICKS – 01.30.83.29.29

Certain qu'au-delà de la gêne ponctuelle, vous serez sensible à cette rénovation de l'espace public, particulièrement valorisante pour notre Ville, je vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Jacques GUILLET
Président de l'Intercommunalité Grand Paris Seine Ouest
Maire de Chaville



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SEVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY